

■ ■ ■ Seul **point de désaccord entre les dirigeants**, et non des moindres, l'épineuse question de la **fusion des deux chaînes parlementaires**, qui revient régulièrement sur la table. Si, pour Emmanuel Kessler, cette « expression du bicamérisme » à la française est essentielle, elle est au contraire néfaste, selon Marie-Eve Malouines. De son point de vue, « **cette addition équivaut finalement à une soustraction** », qui fragilise l'existence des deux chaînes. « Je ne veux pas alimenter cette

bagarre sur la fusion », a lancé Emmanuel Kessler, tout en qualifiant cette question de « débat d'arrière-garde ». « **La mutualisation, oui. La fusion, non** », a-t-il répété, rappelant toutefois qu'il était tout à fait favorable à davantage de synergies, comme la mutualisation des moyens techniques et la **création d'une émission politique commune** entre les deux chaînes.

## Ficam/Assemblée : France TV ne doit pas investir dans les moyens de production face au secteur privé

Reçue par la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle à l'ère numérique de l'Assemblée nationale jeudi 7 juin, la **Ficam** est notamment revenue sur **les évolutions que rencontre le secteur des industries techniques**. **Didier Diaz**, son président, a décrit un secteur fragmenté, confronté à des autoentrepreneurs qui vendent des services à un prix marginal, une concurrence exacerbée et une accélération de la fréquence de renouvellement du matériel.

Si pour justifier les réformes de l'audiovisuel, les évolutions rapides des usages sont invoquées, **Didier Diaz** a rappelé qu'**il est de même pour la chaîne de fabrication**, avec l'adoption de la 4K, les drones, l'inclusion des effets spéciaux en direct dans les journaux ou pour les soirées électorales ou les retransmissions sportives.

### Les contenus doivent être le "nerf de la guerre" pour France TV

Concernant **France Télévisions**, la Ficam a rappelé qu'une partie importante de la filière des effets visuels dépendait des commandes du service public, tout en indiquant que le groupe public **devrait avoir pour vocation de rester un diffuseur** et donc de **ne pas investir dans les moyens de production** et concurrencer le secteur privé.

"L'innovation doit être préservée pour l'écriture, le nerf de la guerre, ce sont les contenus", a insisté **Didier Huck**, président délégué aux affaires européennes. La Ficam s'est notamment interrogée sur **le nouveau feuilleton quotidien de France 2**, "qui a nécessité **de très lourds investissements**" qui **auraient pu être dédiés au contenu**. Il cite également l'exemple de **MFP**, la filiale de production de France Télévisions, "dont le statut de droit privé avec de l'argent public pose des questions, et dont les coûts de fabrication sont bien plus chers" que la concurrence.

### Inquiétude au plus haut point sur France 4

Concernant le souhait de l'exécutif de faire passer France 4 sur le numérique, la Ficam s'est dite "**inquiète au plus haut point**", rappelant que la chaîne est devenue ces dernières

années **le levier de financement principal de l'animation audiovisuelle**. Si la chaîne devait devenir une plateforme numérique, la Fédération s'interroge sur l'impact possible sur l'écosystème de l'animation. Elle souligne également **le danger pour le public de France 4**, qui évolue actuellement dans un univers sécurisé et sans publicité, ce qui ne sera pas le cas sur le numérique. Elle pose également **la question des obligations de financement de France 4**, aujourd'hui liées à l'utilisation de sa fréquence hertzienne. Si **Françoise Nyssen**, la ministre de la Culture, a indiqué que les pouvoirs publics seraient aux côtés de l'animation française pour poursuivre le développement national et international du secteur, **Jacques Bled**, vice-président animation de la Ficam, estime que cette déclaration est "**insuffisante pour rassurer la filière**".

Si France 4 devait passer sur le numérique, elle se retrouverait par ailleurs **face à des géants comme Netflix ou YouTube**, alerte la Ficam. "Comment imaginer que France Télévisions continue à investir 30 millions d'euros par an [dans l'animation, dont la moitié pour France 4], sur une plateforme dont **les résultats seront, du moins au départ, très complexes à mesurer**", ajoute Jacques Bled.

### Le crédit d'impôt, élément incontournable pour le secteur

Les différents **crédits d'impôt** sont "un **élément incontournable de stabilité et de développement du secteur**" pour la Ficam, pour qui **leur pérennisation est "une nécessité absolue"**, car ils favorisent la structuration de l'industrie. Tout changement "même de façade" pourrait avoir un impact négatif et créer de la méfiance, dans un contexte de forte concurrence internationale. Sur ce sujet, les députés **Pierre-Yves Bournazel** et **Aurore Bergé** ont rappelé leur attachement à ce dispositif.

Enfin, la Fédération souhaite que des **pôles de réflexion soient mis en place sur le statut des salariés des entreprises du secteur**. Il faudrait pouvoir "gérer le côté intermittent par nature du secteur, ainsi que la complémentarité sociale à mettre en face", a conclu Jacques Bled.